

Yverdon-les-Bains

Les seniors s'engagent pour donner vie à leurs envies

On connaissait les Conseils des jeunes. Les 60 ans et plus de la Cité thermale préparent un équivalent pour leur génération

Frédéric Ravussin Textes
Olivier Allenspach Photos

A Yverdon-les-Bains, ville d'environ 29 000 habitants, 6000 personnes sont âgées de 60 ans et plus. Cette population d'âinés est deux fois plus importante qu'il y a un demi-siècle. Le constat n'a pas manqué d'interpeller au niveau communal puisque, via son Service de... la jeunesse et la cohésion sociale (Jecos), la deuxième ville du canton est en train de mettre en place une politique senior.

Et si tous les citoyens vaudois se rendront aux urnes au printemps prochain pour renouveler leurs autorités politiques, les seniors yverdonnois éliront au début du mois de décembre le premier comité d'un Conseil des seniors d'Yverdon (COSY) actuellement en gestation. «C'est le premier organe de ce genre en Suisse romande soutenu par une Commune et non pas par une institution partenaire, comme Pro Senectute par exemple», explique Cécile Ehrensperger, adjointe du chef du Jecos, en charge de la politique senior d'Yverdon.

Par et pour les aînés

La question des seniors est dans l'air du temps. «En 2002, c'est le thème de la jeunesse qui occupait les esprits des villes, des cantons, bref de la société», se souvient Cécile Ehrensperger. Il en a résulté la mise en place de politiques jeunesse et la création de poste de délégués à la jeunesse. A partir de 2006, c'est la question des étrangers qui a émergé, débouchant sur la nomination de délégués à l'intégration. Et depuis quelques années donc, le thème des seniors a pris le relais. «Ils sont de plus en plus nombreux: la pyramide des âges s'inverse et il y a un pacte intergénérationnel à recréer», reprend Cécile Ehrensperger. Et avec ce dernier, une politique à construire: pour les aînés, mais surtout avec eux, insiste-t-elle.

Sous son impulsion, 6000 courriers ont été expédiés en décembre dernier aux Yverdonnois de 60 ans et plus. «Qua-



Les seniors yverdonnois ont tenu la quatrième séance préparatoire à leur futur Conseil, mardi soir à la salle des débats de l'Hôtel de Ville.

rante d'entre eux nous ont répondu et sont venus travailler pour évaluer l'offre qui leur est proposée dans différents domaines, identifier ses forces et ses faiblesses», note-t-elle. «Qui mieux que les seniors peuvent exprimer leurs besoins et leurs envies», se félicite Daniel Burri. A 74 ans, cet ancien municipal (pendant trois législatures) et conseiller communal libéral n'a pas hésité à s'engager pour la mise en œuvre de cette politique.

Culture adaptée

Trois axes prioritaires ont rapidement été identifiés par le groupe de travail dont il a fait partie dès

son lancement, ce printemps. Au niveau administratif, un guichet d'information doit être installé. D'un point de vue culturel, une offre correspondant à leurs envies devrait être mise en place, alors que les aînés estiment que le contact intergénérationnel devrait être renforcé. Ces derniers ont d'ailleurs fait un pas, peut-être involontaire certes, en direction de la jeune génération en décidant rapidement de la constitution d'un Conseil des seniors, calqué sur le modèle du Conseil des jeunes (CDJY).

Et alors que la Municipalité devra valider cet automne le règlement qu'ils ont adopté mardi soir

à l'Hôtel de Ville lors de leur quatrième séance de travail, elle a déjà accepté de les soutenir par le biais du budget communal. «Comme le CDJY, ils pourront compter sur une participation annuelle de 28 000 francs, soit 1 franc par habitant», note Cécile Ehrensperger.

Un montant qui devrait permettre la réalisation de projets qu'ils désirent. «Mais qui ne doivent pas concurrencer ce qui existe déjà. Il ne s'agira en aucun cas de créer une chorale», affirme Daniel Burri. Ils pourraient en revanche concerner les transports et la sécurité, qui sont au cœur de leurs préoccupations.

Paroles d'aînés

«Avoir des idées, c'est une chose, les faire passer en est une autre. J'espère qu'avec ce Conseil on répondra aux besoins des aînés»



Daniel Jaccoud
70 ans

«J'attends de ce Conseil qu'il puisse donner des idées qui correspondent aux envies de notre âge»



Erna Imsand
74 ans

«La constitution de ce Conseil est une excellente idée. Il faut renoncer à l'idée que c'est à la Commune de tout faire»



Daniel Burri
74 ans

Yverdon-les-Bains Pétards trafiqués et mineurs pincés

La Police du Nord vaudois indique avoir passé un 1er Août «standard». Les agents ont tout de même eu affaire à un regain de tension dans le quartier de la Villette, à Yverdon, où une quinzaine de jeunes et de mineurs ont été identifiés et dénoncés pour infraction au règlement de police et à la loi sur les armes. Des feux d'artifice et des pétards ont notamment été trafiqués au moyen de scotch, afin d'augmenter les détonations. Ailleurs, les habitants ont signalé à plusieurs reprises l'usage de feux interdits pour cause de sécheresse - par leurs voisins. **E.L.B.**

Le chiffre

14

C'est le nombre de mineurs d'Orbe qui sont convoqués au poste avec leurs parents pour «s'expliquer sur leur comportement». Ils ont été identifiés après un échange d'injures remontant au lundi 27 juillet. Il était alors 15 h 30 lorsqu'un policier, en patrouille au centre-ville, s'est approché de leur groupe. Les adolescents ont immédiatement adopté «un comportement provocateur et déclaré notamment ne pas vouloir être à proximité d'un agent de police». Un des jeunes a proféré des injures à l'encontre de la police, qui a décidé de ne pas laisser passer ce cas. **C.D.U.**

Arnex-Bofflens Route cantonale en travaux

«En raison de travaux importants de réfection sur la chaussée et de la pose d'un nouveau revêtement bitumineux, la route cantonale 285 Arnex-sur-Orbe-Bofflens sera interdite à toute circulation du lundi 10 août au mardi 18 août», informe le Canton de Vaud. Une déviation sera mise en place par Orbe-Agiez ou par le village de Croy, dans les deux sens de circulation. «Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation et de faire preuve de prudence», ajoute l'avis paru dans la *Feuille des avis officiels* de mardi. **V.M.A.**

La brocante estivale en plein air revient

Estavayer-le-Lac (FR) Des meubles anciens, des bijoux vintage ou des pièces rares: du 14 au 16 août prochain, dans les rues d'Estavayer, a lieu la traditionnelle brocante du mois d'août. Stands ouverts le vendredi et le samedi de 9 h à 20 h et le dimanche de 9 h à 18 h. **F.G.N**

Concours au musée

Yverdon Le Musée d'Yverdon organise cet été un concours pour gagner un bon de 150 francs au restaurant La Table de Mary. But du jeu: découvrir un objet précis des collections du musée, à travers une série de vidéos contenant chacune un indice. Réponses à envoyer avant le 31 août. **M.R.**

Organisations écolos opposées au parc éolien

Le WWF, ASPO/BirdLife, Pro Natura et Helvetia Nostra, entre autres, se sont opposés au plan partiel d'affectation (PPA) prévoyant l'implantation de 12 hélices au Mollendruz

Depuis lundi, le Service des Energies d'Yverdon-les-Bains recueille les courriers reçus à l'issue de la mise à l'enquête du PPA du parc éolien du Mollendruz et du dossier de défrichement qui y est lié. Si pour l'heure le nombre d'oppositions au projet, initié par les Communes de Juriens, Mont-la-Ville, La Praz, Vaulion, Yverdon et le service d'électricité de Zurich, n'est pas encore connu - les courriers n'étant pas encore tous arrivés à bon port -, des organisations de taille ont déjà annoncé par voie de communiqués s'y être opposées.

C'est notamment le cas de la section vaudoise du WWF - qui demande que le projet soit amélioré, le parc étant prévu dans «un écosystème fragilisé» -, d'ASPO/BirdLife Suisse, de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage FP, d'Helvetia Nostra et de Pro Natura. Toutes estiment que ce projet - qui pourrait alimenter en énergie la moitié d'une ville de taille compa-

nable à celle d'Yverdon - «avait trop d'impacts sur la nature et le paysage» pour être concrétisé et que «la pesée d'intérêts entre l'énergie produite et les impacts est clairement défavorable», point sur lequel elles s'accordent avec Paysage Libre-Vaud. Cette fédération, regroupant plusieurs associations anti-éoliennes vaudoises, estime que «le projet viole les grands principes du droit administratif tels que la légalité, la proportionnalité, l'intérêt public prédominant et le droit d'être entendu».

Les organisations écologistes pointent quant à elle «des lacunes parfois importantes» dans le rapport d'impact sur l'environnement présenté lors de cette mise à l'enquête et jugent que des mesures de compensation prévues dans le PPA sont encore «à l'état d'ébauche». ASPO/BirdLife souligne qu'une partie du site prévu pour ce parc éolien est de première importance pour des espèces d'oiseaux menacées comme le grand tétard, la bécasse des bois ou l'alouette lulu. Elle craint aussi que l'installation de ces douze mâts entre le col du Mollendruz et Juriens ait un impact négatif sur «ces pâturages secs et rocheux de grande valeur botanique et entomologique». **C.D.U.**

Divers travaux prévus à l'aérodrome de Payerne

La base aérienne profite de sa fermeture estivale pour lancer différents chantiers d'entretien et de maintenance de ses pistes

D'habitude fermée durant quatre semaines en été, la base aérienne de Payerne s'octroie exceptionnellement cette année une cinquième semaine de pause estivale. Non pas que les employés de l'aéroport veuillent profiter d'une semaine supplémentaire pour faire bronzette, mais afin que divers travaux d'entretien de la piste puissent être menés à bien.

Depuis lundi et jusqu'au 4 septembre donc, les amoureux du silence pourront dormir sur leurs deux oreilles: excepté quelques vols d'hélicoptères possibles, le service de vol des avions à réaction est suspendu. Marquage au sol, entretien du système d'arrêt

des avions, pose de clôture... le coût global des travaux s'élève à environ 3 millions de francs. «Il s'agit de travaux d'entretien et de maintenance classiques, sauf que cette année il y en a un peu plus», explique Delphine Allemand, porte-parole des Forces aériennes.

En outre, la construction d'un tarmac civil de près de 18 000 m² est notamment prévue en bordure de piste d'ici à la mi-août. Dans la foulée est aussi prévue la mise en conformité du taxiway de l'aérodrome, une voie aménagée le long de la piste pour que les avions puissent y circuler depuis ou vers les terminaux, les hangars ou les pistes de décollage et d'atterrissage. «Celle-ci doit être notamment élargie pour répondre aux normes de l'aviation civile», indique Delphine Allemand. La Commune de Payerne vient de mettre cette réalisation à l'enquête publique. **F.G.N**

Orbe doit faire preuve de «rigueur» budgétaire

La Commune s'attend à des exercices comptables difficiles. Elle prévoit déjà des mesures qui risquent de toucher ses voisins

«Ce sera une année de prudence financière. Il faudra revoir la priorité des projets et faire attention», prévient le municipal Pierre Mercier, suppléant du syndic. L'Exécutif d'Orbe a diffusé récemment une communication qui sera traitée au prochain Conseil communal. Il y est question d'un «programme de réduction des dépenses» pour 2016, qui doit toucher par ricochet les associations intercommunales liées à la cité urbaine. Ces dernières ont été invitées à «faire preuve de la même rigueur». «Difficile à ce stade d'en dire plus, reprend l'édile. Mais les domaines touchés peuvent aller

de la police à l'action sociale en passant par la petite enfance.» Pas question toutefois d'entreprendre des réductions de personnel, précise-t-il.

Le problème? L'approche rapide du plafond d'endettement, qui risque de limiter la marge de manœuvre de la Commune. Mais c'est surtout la réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III) qui est invoquée en premier lieu: l'imposition des personnes morales doit baisser de 0,5%, au plus tard en 2019. Une perte sèche pour les communes, que le Canton propose de compenser par une contribution accrue à l'accueil de jour des enfants. Pas assez selon l'Union des communes vaudoises, ni visiblement pour la commune d'Orbe, qui compte beaucoup sur son secteur industriel pour ses rentrées fiscales. **E.L.B.**